

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 23 septembre 2024 à 18 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

**A-24-09-101**

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**A-24-09-102**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

**A-24-09-103**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2024**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 3 septembre 2024, au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 3 septembre 2024.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**A-24-09-104**

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO A-86 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

Madame la conseillère Claudie Lacelle donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro A-86 visant à décréter un emprunt et une dépense de 96 000 \$ pour le remplacement d'une camionnette avec accessoires pour le Service de la sécurité incendie et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

**A-24-09-105**

**SIGNATURE D'ENTENTE AFIN DE PERMETTRE À LA RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE D'AVOIR ACCÈS AU PROGRAMME D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION EN SÉCURITÉ INCENDIE PAR LE BILLET DE L'AGGLOMÉRATION DE MONT-LAURIER**

CONSIDÉRANT la résolution numéro A-24-06-74 autorisant la signature d'une entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) et l'Agglomération de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT la volonté de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge de participer au programme d'inscription pour la formation en sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, d'autoriser la signature de l'entente permettant à la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge d'avoir accès au programme d'inscription pour la formation en sécurité incendie par le billet de l'Agglomération de Mont-Laurier, laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

**A-24-09-106**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

---

Daniel Bourdon, maire

---

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

---

Daniel Bourdon, maire